PRSE2

Plan Régional Santé Environnement 2

Picardie 2012 > 2014

JDD – 18 décembre 2014

PRSE2

Le Plan Régional Santé Environnement de Picardie n°2

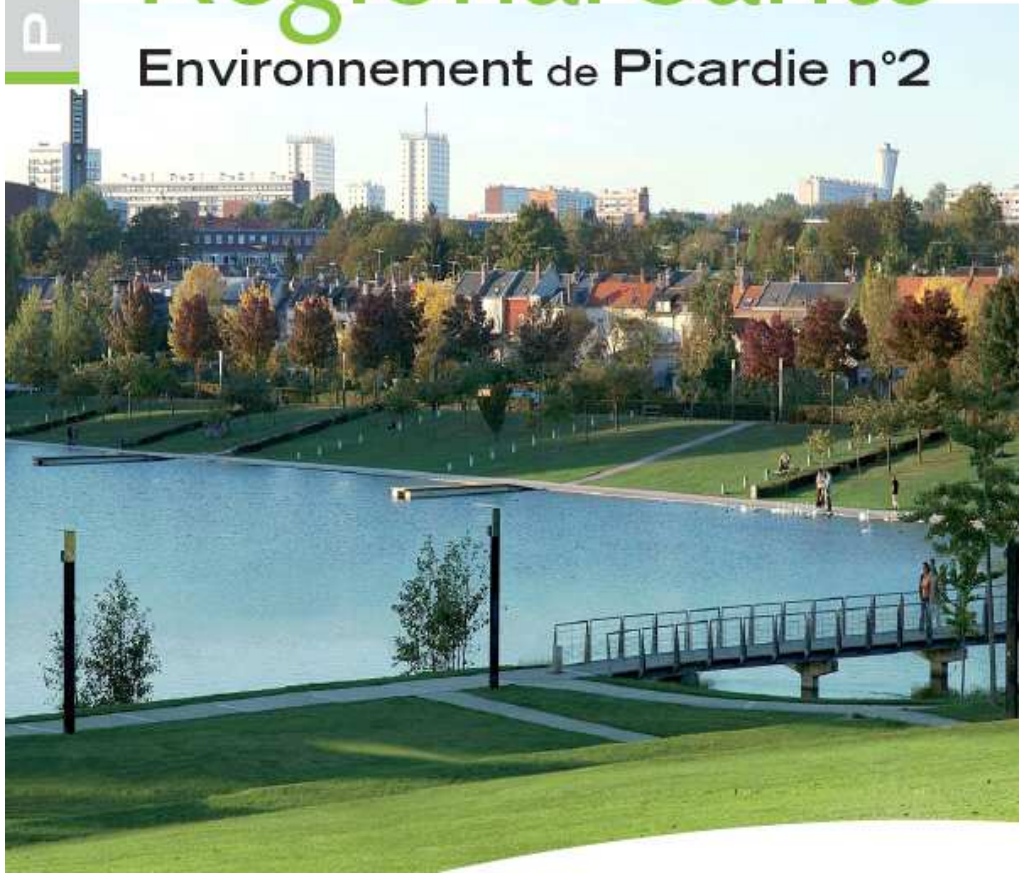

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

ars Agence Régionale de Santé Picardie

PRSE2

Le PRSE 1, création de collaborations actives

- Collaboration DRASS(/DDASS), DRIRE et DRTEFP sous l'égide de la préfecture de région
- Adopté le 20 décembre 2005
- 62 actions réalisées (67%)
  - 9 actions en cours (9,6%)
  - 21 actions restant à engager (22,5%)
  - 3 actions devenues sans objet

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

ars Agence Régionale de Santé Picardie

PRSE 2

Le PRSE 1, parmi les actions abouties :

Réduction de la mortalité par intoxication au CO

- Large communication sur ce risque spécifique (plaquettes, informations à la presse, journées avec les professionnels)

Prévention des risques de contracter la légionellose

- Renforcement des inspections au sein des établissements accueillant des publics sensibles (maisons de retraite et établissements de santé principalement) et des tours aéroréfrigérantes.

Protection des captages d'eau potable

- Poursuite de la mise en place des périmètres de protection autour des captages d'eau et vérification des prescriptions des arrêtés de protection

Prévention de l'asthme et des allergies

- Mise en place d'un système d'alerte SMS pour les personnes sensibles lors de pics polliniques et diffusion du calendrier pollinique

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

ars Agence Régionale de Santé Picardie

PRSE2

PRSE1, les leçons à tirer

Un plan listant de très nombreuses actions pouvant nuire à la lisibilité

➔ Nécessité de cibler des axes prioriaires pour la région

Un plan trop confidentiel (“très Etat”)

➔ Nécessité d’associer les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

Agence Régionale de Santé Picardie

PRSE2

PNSE 2 (2009-2013)

2 grands axes

- Réduire les expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé

- Réduire les inégalités environnementales

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

Agence Régionale de Santé Picardie

PRSE2

Pilotage du PRSE 2

Pilotage : Préfecture de région - Conseil Régional – ARS

Une équipe d'animation : Conseil Régional, ARS, DREAL, DIRECCTE, DRAAF : animation des groupes de travail thématiques et suivi des indicateurs, se réunit à intervalle régulier

Un groupe de concertation (puis groupe de concertation et de suivi)

- lieu de gouvernance,
- placé sous la co-présidence du Préfet de Région, du Président du Conseil Régional, et du Directeur Général de l'ARS,
- 5 collèges représentatifs de la gouvernance du Grenelle de l'environnement,
- convié à se réunir une fois par an par l'équipe d'animation.

PRSE 2

Les 8 enjeux (Projet)

Pilotage	Enjeux	Axes développés	Partenariats
DRAAF	Réduire l'exposition de la population aux pesticides	Communiquer Sensibiliser Former Accompagner	DIRECCTE CRP DRAAF ARS
DREAL	Caractériser et réduire les émissions dans l'eau des PCB	Contrôler Surveiller Mettre en place des mesures de gestion	DREAL Préfectures ONEMA
DREAL CR	Améliorer la connaissance sur les particules fines et l'information du public sur les risques liés à la pollution atmosphérique	Mieux identifier les risques Communiquer	Atmo Picardie SGAR CRP DREAL
ARS	Prévenir la survenue de cas de légionellose	Prévenir, investiguer les cas, sensibiliser	ARS DREAL DIRECCTE
DIRECCTE	Réduire l'exposition aux substances ayant un effet cancérogène, mutagène ou reprotoxique	Améliorer la connaissance Informer et sensibiliser Contrôler	DIRECCTE DREAL
ARS CR	Prévenir les manifestations sanitaires liées à une mauvaise qualité de l'air intérieur	Améliorer les connaissances Former Sensibiliser	ATMO Picardie CETE Nord-Picardie ARS DIRECCTE
DREAL	Renforcer la gestion des sites et sols pollués, identifier les établissements sensibles implantés sur d'anciens sites pollués et les zones de surexposition à des substances toxiques	Améliorer les connaissances Informer, Sensibiliser	DREAL Ineris
ARS	Protéger les jeunes des risques liés aux nuisances sonores	Informer, sensibiliser Accompagner Inspecter / contrôler	Ars de Picardie Collectives territoriales associations

PRÉFET DE LA RÉ
PICARDIE

Les interfaces

- **Plan Ecophyto**
  - Pilotage DRAAF
- **PRST**
  - Pilotage DIRECCTE
- **SRCAE (Volet PRQA)**
  - Pilotage Etat - Région
- **Plan Régional de Santé**
  - Pilotage ARS

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

Agence Régionale de Santé Picardie

PRSE2

PRSE2

Plan Régional Santé Environnement 2

Picardie 2012 > 2014

Protéger les jeunes contre les risques liés aux bruits (Pilotage : ARS)

Contexte (1/2)

- Multiples expositions :

– de “loisirs” (musique amplifiée, tir, karting, …)
– dans des locaux mal insonorisés
– professionnelles

- Dans le PNSE2 :

- Action n°23 : lutte contre atteintes auditives et traumatismes dus à l’écoute de musiques amplifiées
- Action n°21 : réduire l’exposition dans les bâtiments accueillant des enfants
- Aucune concertation en Picardie pour la réhabilitation des établissements recevant des enfants les plus bruyants

PRSE2

Actions du PRSE 2 liées à la thématique « bruit »

* Sensibiliser les exploitants d'établissements diffusant de la musique amplifiée (notamment les communes quant à leurs salles des fêtes) : Action réalisée
* Sensibilisation auprès de jeunes au sein des lycées professionnels et des Centres de Formation des Apprentis pour les risques liés aux pratiques professionnelles : Action réalisée
* Rappeler et contrôler le respect de la réglementation et poursuivre les inspections pour les discothèques, bars musicaux, salles de concert, salles des fêtes municipales : Action réalisée
* **Apporter une aide technico-financière aux collectivités pour la réalisation des diagnostics concourant à l'amélioration acoustique.**

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

Agence Régionale de Santé Picardie

PRSE 2

Réalisation de diagnostics acoustiques dans les locaux accueillant des jeunes enfants

* Dans certains locaux occupés par des enfants, niveaux sonores mesurés équivalents à ceux retrouvés dans une imprimerie ou une menuiserie artisanale (90 dB avec des pointes à 100 dB),

* Manifestations d'agressivité, d'instabilité, d'agitation provoquées par une fatigue excessive due au bruit.

* A de tels niveaux, pour une heure d'exposition, il faut plus d'une demi-heure aux enfants pour récupérer physiquement.

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

ars Agence Régionale de Santé Picardie

PRSE2

Réalisation de diagnostics acoustiques dans les locaux accueillant des jeunes enfants

* Circulaire du 3 janvier 2008 relative à la réhabilitation acoustique des établissements recevant des jeunes enfants,
* Aides allouées par le Ministère de l'Ecologie prévues,
* Méconnaissance des travaux à réaliser par les Maires
* Nécessité de réaliser un diagnostic pour évaluer la qualité acoustique des locaux (mesure du temps de réverbération notamment) et pour proposer une correction acoustique avec préconisation de travaux.

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

Agence Régionale de Santé Picardie

PRSE2

Réalisation de diagnostics acoustiques dans les locaux accueillant des jeunes enfants

* Courrier co-signé DREAL/ARS envoyé en juin 2013 et courant 2014 à l'ensemble des Maires de Picardie pour présenter la démarche et pour prévenir de la possibilité de disposer de financements pour la réalisation de diagnostics acoustiques,
* Plusieurs types de locaux visés : cantine scolaire, crèche, garderie, salle de sport à usage scolaire (gymnases, piscines, patinoires, salles de sport de raquette ou de combat …)
* Dépouillement des réponses et sélection des communes en fonction de critères d'élligibilité pour le financement des travaux (volume du bâtiment < 500 m3, construction avant le 10/01/1996),

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

Agence Régionale de Santé Picardie

PRSE2

Réalisation de diagnostics acoustiques dans les locaux accueillant des jeunes enfants

* Financement de diagnostics 100 % DREAL sur des crédits dédiés au PRSE 2,
* Appel d'offres réalisé par la DREAL (marché à bon de commande) : sélection du prestataire dB ACOUSTIC basé à Angers (49) pour un montant maximal du marché de 60 k€ HT sur 2 ans.

* diagnostics réalisés pour 18 communes sur 27 sites (60 locaux diagnostiqués)

* 6 bons de commande

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

Agence Régionale de Santé Picardie

PRSE 2

Réalisation de diagnostics acoustiques dans les locaux accueillant des jeunes enfants

* coût total : 53 450 € HT

* montant total des travaux à réaliser sur les 3 premiers bons de commande : environ 60 000 € HT (correspondant à 15 locaux)

* préconisation de travaux d'isolation (mise en place de plaques de plâtre spécifiques, de faux-plafonds, changement de vitrage)

* pour 2015 (action DREAL – ECLAT/SPRI) : recherche de crédits pour subventionner les travaux pour les communes qui le désirent

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

ars Agence Régionale de Santé Picardie

PRSE2

PRSE2

Plan Régional Santé Environnement 2

Picardie 2012 > 2014

Le PNSE 3

PNSE 3

* Elaboration en groupe de travail courant 2014

* mis en ligne sous peu

* Modalités de déclinaison en PRSE 3 bientôt connues

* 2015 sera à la fois l'année du bilan du PRSE 2 et de l'élaboration du PRSE 3 (à déterminer en fonction du calendrier de fusion des régions)

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

Agence Régionale de Santé Picardie

PRSE 2

Le PNSE 3 et ses interfaces avec les autres plans et stratégies (2015)

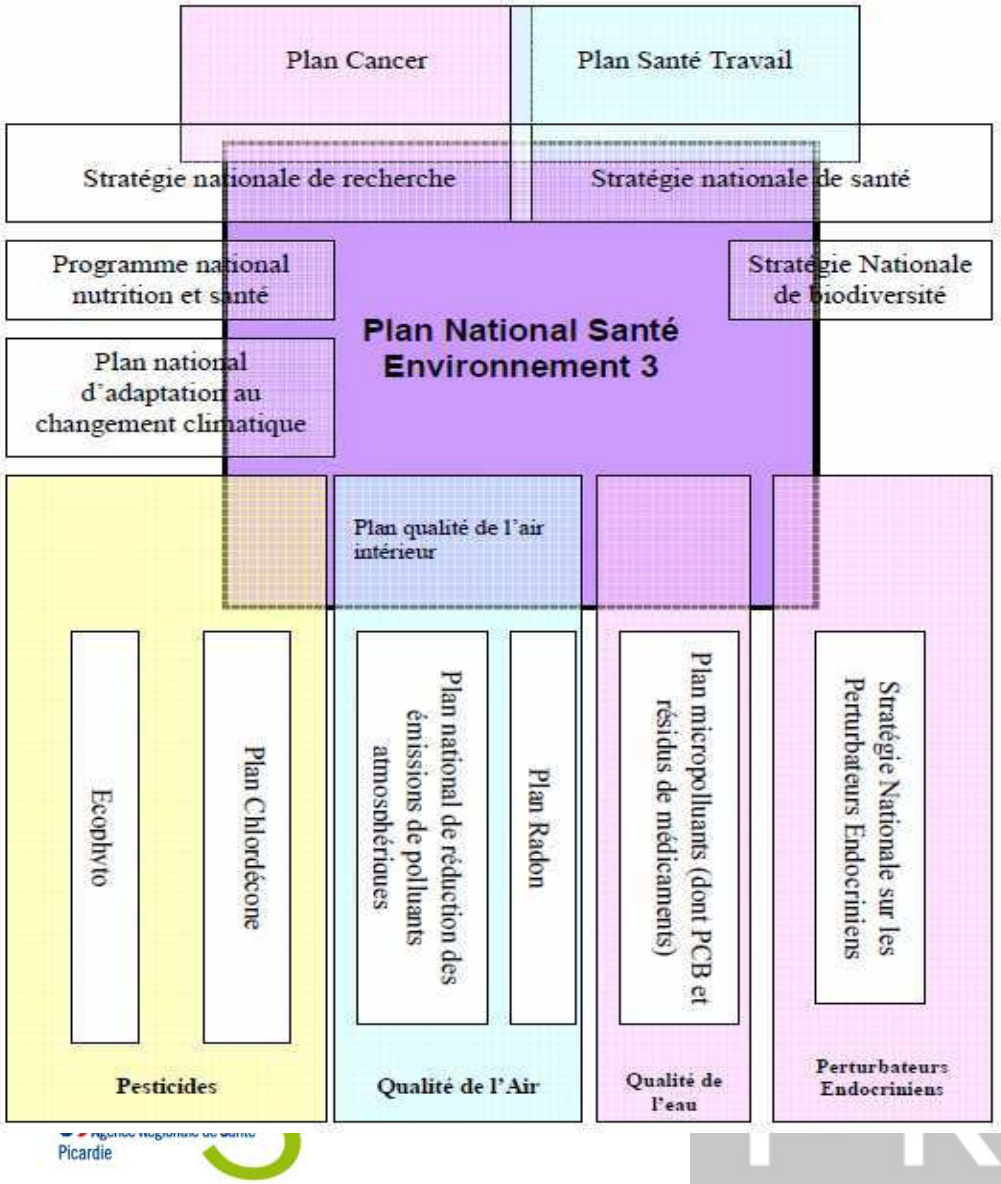

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

Picardie

PRSE2

PNSE 3 – Thématiques abordées

* 107 actions identifiées,

* apparition de nouvelles thématiques émergentes comme:

- les perturbateurs endocriniens,
- les nanomatériaux,
- contaminations chimiques de l'alimentation,
- ondes électromagnétiques.

* PNSE 3 fortement accès sur la recherche pour améliorer les connaissances et guider l'action,

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

Agence Régionale de Santé Picardie

PRSE2

PRSE2

Plan Régional Santé Environnement 2
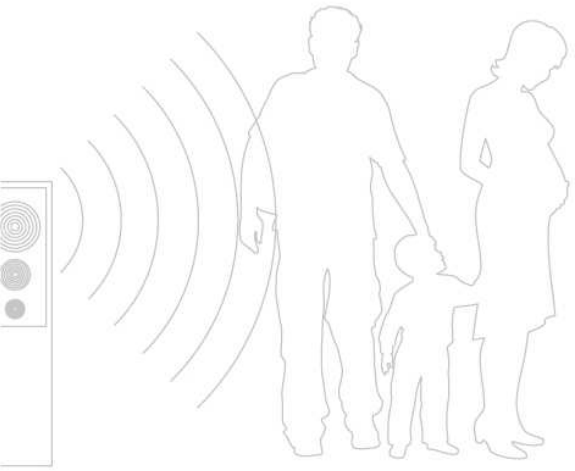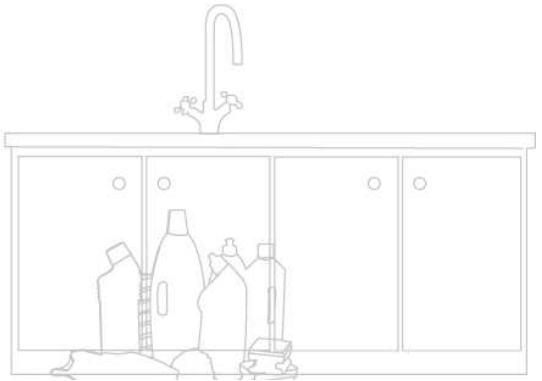
Picardie 2012 > 2014